



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 27 octobre 2010 — N° 147

Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Houda-Pepin (La Pinière) fait une déclaration afin de féliciter les athlètes du comté de La Pinière médaillés aux Jeux du Commonwealth.

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration concernant le 25^e anniversaire du Centre l'Escale de Jonquière.

M. Reid (Orford) fait une déclaration afin de rendre hommage à un grand bénévole, M. Jean-Guy Gingras.

M. Simard (Richelieu) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Serge Lefebvre, récipiendaire du Mérite agricole.

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration concernant Les rendez-vous du 3^e âge.

27 octobre 2010

M. Morin (Montmagny-L'Islet) fait une déclaration afin de souligner les 30 ans pour les bénévoles de l'Hôpital de Montmagny.

M. Robert (Prévost) fait une déclaration concernant le 40^e anniversaire du Cégep de Saint-Jérôme.

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration concernant la STM qui a reçu le prix de la meilleure société de transport collectif en Amérique du Nord.

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration concernant le 15^e anniversaire du cyclo-don de La Maison du bouleau blanc d'Amos.

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration concernant les Femmes actives de Giffard.

À 9 h 57, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 08.

Moment de recueillement

27 octobre 2010

Présentation de projets de loi

M. MacMillan, ministre délégué aux Transports, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 121 Loi visant à améliorer la cohabitation entre les riverains de sentiers et les utilisateurs de véhicules hors route ainsi que la sécurité de ces utilisateurs

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 121.

M. McKay (L'Assomption), propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 396 Loi visant l'arrêt provisoire des activités d'exploration et d'exploitation des gaz de schiste

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 396.

M. Khadir (Mercier) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 397 Loi imposant un moratoire sur les projets d'exploration et d'exploitation des gaz de schiste

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 397.

27 octobre 2010

Dépôts de documents

Mme Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2010.

(Dépôt n° 1809-20101027)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 10 juin 2010 par Mme St-Amand (Trois-Rivières), concernant la gouvernance de la Garantie des maisons neuves de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ).

(Dépôt n° 1810-20101027)

Dépôts de pétitions

M. Deltell (Chauveau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 895 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la réfection de la centrale nucléaire Gentilly-2.

(Dépôt n° 1811-20101027)

M. Turcotte (Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 82 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les coûts liés à l'achat d'une première prothèse dentaire.

(Dépôt n° 1812-20101027)

27 octobre 2010

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, deux extraits de pétition concernant une demande d'enquête publique sur l'industrie de la construction sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 416 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Girard (Gouin);
(Dépôt n° 1813-20101027)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 520 citoyens et citoyennes du Québec, par Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve).
(Dépôt n° 1814-20101027)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Gaudreault (Jonquière) retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Khadir (Mercier), conjointement avec Mme Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Richard (Marguerite-D'Youville), Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Caire (La Peltrie), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de faire en sorte que la composition des classes soit équilibrée pour assurer la réussite de tous les élèves dont les élèves handicapés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et que tous les acteurs du milieu de l'éducation, y compris les écoles privées et les écoles à vocation particulière, soient mis à contribution dont le gouvernement du Québec qui fournira un encadrement et des ressources adéquates.

27 octobre 2010

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 109, Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 79, Loi modifiant la Loi sur les mines;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 48, Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale.

M. Gendron, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin de déterminer les suites à donner à l'audition de M. Pierre Marc Jonhson, concernant les orientations formulées par le gouvernement du Québec auprès du gouvernement fédéral, au sujet du projet d'accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne, ainsi que sur l'état actuel des négociations et les enjeux que soulève ce projet.

27 octobre 2010

AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 20, à la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 03.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Rathé (Blainville) propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec exige du gouvernement libéral le dépôt, d'ici l'ajournement de décembre 2010, d'un projet de loi devant solutionner de façon juste et équitable le problème de la réévaluation en forte hausse de la valeur de certaines propriétés et de la hausse subséquente des taxes foncières affectant leurs propriétaires.

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; 5 minutes sont allouées au député de Mercier; 1 minute 37 secondes est allouée à chacun des autres députés indépendants; 7 minutes 42 secondes sont allouées aux députés du deuxième groupe d'opposition; le reste du temps sera partagé également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle, soit 47 minutes pour chacun des deux groupes. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par les députés du deuxième groupe d'opposition sera redistribué également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Le temps inutilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement ira au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et vice-versa. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

27 octobre 2010

Le débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Villeneuve (Berthier) dépose :

Un extrait du site Web de Wikipédia, en date du 27 octobre 2010, concernant les étapes du deuil et la dépression.

(Dépôt n° 1815-20101027)

Le débat se poursuit.

À la fin de son intervention, M. Gautrin (Verdun), propose :

QUE la motion du député de Blainville soit amendée de la manière suivante : à la première ligne, remplacer les mots « exige du gouvernement libéral le dépôt, d'ici l'ajournement de décembre 2010, d'un projet de loi devant solutionner de façon juste et équitable » par les mots « donne mandat à la Commission de l'aménagement du territoire d'étudier »;

À la 6^e ligne, ajouter les mots « qu'à cette fin elle procède à des consultations particulières, qu'elle évalue les mesures législatives les plus idoines et fasse ensuite rapport à l'Assemblée nationale. ».

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

QUE l'Assemblée nationale du Québec donne mandat à la Commission de l'aménagement du territoire d'étudier le problème de la réévaluation en forte hausse de la valeur de certaines propriétés et de la hausse subséquente des taxes foncières affectant leurs propriétaires; qu'à cette fin elle procède à des consultations particulières, qu'elle évalue les mesures législatives les plus idoines et fasse ensuite rapport à l'Assemblée nationale.

Le débat se poursuit sur la motion principale de M. Rathé (Blainville), et sur l'amendement de M. Gautrin (Verdun), sous réserve de la permission de son auteur.

27 octobre 2010

À 16 h 49, à la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 17 h 08.

Du consentement de l'Assemblée, l'amendement de M. Gautrin (Verdun), est retiré.

Du consentement de l'Assemblée, M. Rathé (Blainville) remplace la motion initiale par la motion suivante :

QUE l'Assemblée nationale du Québec demande au ministre des Affaires municipales le dépôt, au plus tard le 17 mars 2011, d'un projet de loi devant solutionner de façon juste et équitable le problème de la réévaluation en forte hausse de la valeur de certaines propriétés et de la hausse subséquente des taxes foncières affectant leurs propriétaires.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **118** en annexe)

Pour : **106** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 28 octobre 2010 à 9 h 45.

La motion est adoptée.

27 octobre 2010

À 17 h 35, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 28 octobre 2010, à 9 h 45.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 27 octobre 2010, à 16 h 38, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Gendron, troisième vice-président, et de M. Gagnon, directeur du Secrétariat de l'Assemblée et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

- n° 96 Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives

Le Président

YVON VALLIÈRES

27 octobre 2010

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Rathé (Blainville) :

(Vote n° 118)

POUR - 106

Arcand	Cloutier	Leclair	Rathé
Auclair	Corbeil	L'Écuyer	Rebello
Aussant	Courchesne	Léger	Reid
Bachand	Cousineau	Lehouillier	Richard
(Arthabaska)	Curzi	Lemay	(Duplessis)
Bachand	D'Amour	Lessard	Richard
(Outremont)	Diamond	MacMillan	(Marguerite-D'Youville)
Beauchamp	Doyer	Malavoy	Rotiroti
Beaudoin	Drolet	Maltais	Roy
(Mirabel)	Dubourg	Mamelonet	Simard
Beaudoin	Dufour	Marceau	(Dubuc)
(Rosemont)	Dutil	Marcoux	Simard
Bédard	Ferland	Marois	(Richelieu)
Bergeron	Fournier	Marsan	Sklavounos
Bergman	Gagnon-Tremblay	Matte	St-Arnaud
Bernard	Gaudreault	McKay	St-Pierre
Bernier	(Hull)	Ménard	Thériault
Bérubé	Gaudreault	Moreau	Traversy
Billette	(Jonquière)	Morin	Tremblay
Blais	Gautrin	Normandeau	Turcotte
Bolduc	Gauvreau	Ouellet	Vallée
Boucher	Gignac	Ouellette	Vien
Bouillé	Girard	Ouimet	Villeneuve
Boulet	Gonthier	Pagé	Weil
Carrière	Hamad	Pelletier	Whissell
Champagne	Hivon	(Rimouski)	
Charbonneau	Huot	Pelletier	
Charest	James	(Saint-Hyacinthe)	
Charette	Kelley	Pigeon	
Charlebois	Khadir	Pinard	
Chevarie	Kotto	Poirier	